CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23513** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991

Raison sociale : KUNTZ

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/11/2013

Capital : 14 200

10 BIS RUE DROUET
28230 EPERNON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1992B00035

Siret : 384 100 806 00015

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 6100466

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000020997841904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000020997841904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 34 43 36 65 **Fax :**

Portable : 06 52 25 30 75

Responsabilité légale :
KUNTZ SÉBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.kuntzsarl28.com

E-mail : kuntzsarl@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 409 576 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	4	20/03/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	20/03/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.